



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau des finances locales**

Affaire suivie par : Isabelle GRAELL
Tél : 04 67 61 68 53
pref-subsventions-collectivites-locales@herault.gouv.fr
sp-dotations-beziers@herault.gouv.fr
sp-dotations-lodeve@herault.gouv.fr

Montpellier, le **-5 JUIN 2023**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023-06-DRCL. 0251

**Arrêté portant attribution de subventions
au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023
1ère répartition - Hérault**

Le préfet de l'Hérault

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2334-32 à L.2334-39 et R.2334-19 à R.2334-35 relatifs à la D.E.T.R.;

VU le décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux dotations de l'État aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales des départements ;

VU la note NOR : IOMB2236543J en date du 8 février 2023 notamment relative à la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour 2023 ;

VU la mise à disposition d'autorisations d'engagement de programme du 17 février 2023 d'un montant de 9 502 815,00 € (neuf millions cinq cent deux mille huit cent quinze euros) ;

VU la réunion de la commission des élus relative à la D.E.T.R. en date du 2 décembre 2022 définissant les critères de répartition de la D.E.T.R. pour l'année 2023 ;

VU les avis des élus émis lors de la réunion de la commission en date du 26 mai 2023 sur les dossiers les plus structurants c'est-à-dire ceux pour lesquels une subvention DETR d'un montant supérieur à 100 000,00 € est envisagée pour l'année 2023 ;

VU les demandes de subvention présentées par les collectivités du département de l'Hérault et suivant les propositions des sous-préfets des arrondissements de Montpellier, Béziers et Lodève ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Il est réparti, entre les communes et groupements de communes du département de l'Hérault listées en annexe, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) 2023, la somme de **9 448 223,42 € (neuf millions quatre cent quarante-huit mille deux cent vingt-trois euros et quarante-deux centimes)** prélevée au programme 119 du budget du ministère de l'Intérieur - centre financier : 0119-C001-DP34 - centres de coût : PRFSP01034 /PRFSP02034/ PRFSPCL034- activité:0119010101A6 - domaine fonctionnel : 0119-01-06 - code GM : 10-03-01/10-05-01, article d'exécution 15.

ARTICLE 2 : La présente décision vaut engagement de dépense en application de l'article 29 du décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962.

ARTICLE 3 : Le montant définitif de la subvention sera calculé par application du taux de subvention figurant dans le présent arrêté au montant hors taxe de la dépense réelle, plafonné au montant prévisionnel de la dépense subventionnable.

ARTICLE 4 : Un premier versement de la subvention interviendra à hauteur de 30 % du montant prévisionnel de la subvention au vu du document informant le préfet du commencement d'exécution de l'opération.

Des acomptes, n'excédant pas au total 80 % du montant prévisionnel de la subvention, peuvent être versés en fonction de l'avancement de l'opération au vu des pièces justificatives des paiements effectués par les communes dans la mesure où l'état d'avancement de l'opération permet le versement d'un acompte dépassant le montant de l'avance de 30 % déjà consentie.

Le solde sera versé après transmission des pièces justificatives des paiements qui doivent être accompagnées d'un certificat signé par le maire attestant de l'achèvement de l'opération ainsi que de la conformité de ses caractéristiques par rapport au présent arrêté et mentionnant le coût final de l'opération ainsi que ses modalités définitives de financement.

ARTICLE 5 : Les subventions seront annulées de plein droit si le commencement d'exécution de l'opération n'est pas intervenu dans un délai de deux ans à compter de la notification de la subvention, sauf demande de prorogation en application de l'article R.2334-28 du code général des collectivités territoriales.

La commune bénéficiaire des subventions est tenue d'informer le préfet de l'Hérault, de la date de commencement de l'opération.

ARTICLE 6 : A l'expiration du délai de quatre ans à compter de la date de début de l'opération, celle-ci sera considérée comme terminée et liquidée dans les conditions fixées aux articles R.2334-30 I et R.2334-31, dernier alinéa, du code général des collectivités territoriales.

Aucune demande de paiement ne pourra intervenir après expiration de ce délai.

Sur demande justifiée, le délai d'exécution de l'opération pourra exceptionnellement être prolongé pour une durée qui ne peut excéder deux ans, en application de l'article R.2334-29, dernier alinéa, du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 7 : Le reversement total ou partiel de la subvention sera exigé dans les cas suivants :

- a) Modification, sans autorisation, de l'affectation de l'investissement subventionné,
- b) Aides publiques attribuées à l'investissement subventionné dépassant 80 % du montant prévisionnel de l'opération,
- c) Non-réalisation de l'opération dans le délai prévu à l'article 6 du présent arrêté.

ARTICLE 8 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le directeur régional des finances publiques de la région Occitanie, les maires et les présidents des groupements de communes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet par délégation,
Le secrétaire général
Frédéric POISOT

ARR.	COLLECTIVITÉS	EPCI	PROJETS	MONTANT DES TRAVAUX H.T. RETENU	TAUX DE SUBV.	MONTANT SUBVENTION ACCORDEE
	AGEL	CCMC	Sécurisation du mur de soutènement – place de la Brice	18 513,00 €	50,00 %	9 256,00 €
	AIGNE	CCMC	Aménagement d'une aire multi sports espace tennis	53 266,00 €	44,00 %	23 437,04 €
	ALIGNAN DU VENT	CABM	Réaménagement de l'office et desserte du restaurant scolaire	36 140,00 €	50,00 %	18 070,00 €
	AZILLANET	CCMC	Restauration de l'église St Laurent – Tranche 5	112 500,00 €	30,00 %	33 750,00 €
	BABEAU BOULDOUX	CCSH	Requalification et fin d'aménagement de espace public – point de départ des chemins de randonnée pédestre et parcours VTT avec la réhabilitation du parking en désimperméabilisant les sols	130 900,00 €	20,00 %	26 180,00 €
	BASSAN	CABM	Projet d'aménagement sécuritaire de l'avenue de Béziers (RD39)	320 750,00 €	30,00 %	96 225,00 €
	BEAUFORT	CCMC	Création d'un circuit VTT	8 390,00 €	60,00 %	5 034,00 €
	BEDARIEUX	CCGO	Reconstruction du centre de loisirs	712 650,00 €	20,00 %	142 530,00 €
	BESSAN	CAHM	Mise en place d'un système de vidéo-protection	54 446,42 €	40,00 %	21 778,57 €
	CAMBON ET SALVERGUES	CCML et MHL	Réfection des sols du restaurant du Centre de Séjour Communal La Clairière	51 334,80 €	60,00 %	30 800,88 €
	CASTANET LE HAUT	CCML et MHL	Aménagement du mur de soutènement du terrain de tennis sur le cheminement du plan d'eau	60 868,00 €	50,00 %	30 434,00 €
	CASTELNAU DE GUERS	CAHM	Installation de 5 caméras de vidéoprotection en entrées et sorties de village	23 793,75 €	40,00 %	9 517,50 €
	CAZOULS D'HERAULT	CAHM	Rénovation du coeur de village	344 800,00 €	40,00 %	137 920,00 €
	CC AVANTS MONTS	CCAM	Restauration et mise en valeur des moulins de Lenthéric – phase 2	199 300,00 €	40,00 %	79 720,00 €
	CC AVANTS MONTS	CCAM	Pôle échange multimodal Magalas	25 940,00 €	30,00 %	7 782,00 €
	CC AVANTS MONTS	CCAM	Mise en séparatif du réseau unitaire - réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable de la RD 13 à Gabian	492 500,00 €	20,00 %	98 500,00 €
	CERS	CABM	Création d'une maison médicale	245 000,00 €	30,00 %	73 500,00 €
	CESSENON SUR ORB	CCSH	Travaux de rénovation thermique dans les bâtiments communaux de l'espace Léo Lagrange	9 904,34 €	70,00 %	6 900,00 €
	CESSERAS	CCMC	Requalification du centre ancien- tranche 2	254 345,00 €	30,00 %	76 303,50 €
	COLOMBIERES SUR ORB	CCMC	Aménagement et accessibilité de la RD 908	314 711,26 €	38,22 %	120 307,64 €
	COLOMBIERS	CCLD	Rénovation du plancher de la Cave du Château et système campanaire de l'église	52 826,65 €	60,00 %	31 695,99 €
	CRUZY	CCSH	Création d'un espace accueil pour les enfants ou garderie scolaire	108 514,00 €	50,00 %	54 257,00 €
	CRUZY	CCSH	Extension du restaurant scolaire	92 990,00 €	50,00 %	46 495,00 €
	FAUGERES	CCAM	Restauration de l'église Ste Marie de Soumartre	104 709,88 €	30,56 %	32 000,00 €
	FERRIERES POUSSAROU	CCMC	Mise aux normes captage Fontfrège	20 591,50 €	60,00 %	12 354,90 €

ARR.	COLLECTIVITÉS	EPCI	PROJETS	MONTANT DES TRAVAUX H.T. RETENU	TAUX DE SUBV.	MONTANT SUBVENTION ACCORDEE
BÉZIERS	GRAISSESSAC	CCGO	Projet d'aménagement global espace Sainte Barbe en centre bourg : Création d'un bâtiment communal pour restitution aux associations d'un ancien boulodrome.	101 187,90 €	55,00 %	55 653,35 €
	GRAND ORB (Communauté de communes)	CCGO	Réhabilitation pôle « culture et jeunesse » du château de Baldy – Tranche 2	550 000,00 €	25,00 %	137 500,00 €
	LA LIVINIÈRE	CCMC	Requalification et mise en valeur des espaces publics du village – tranche 1 : aménagement des parkings	453 322,68 €	24,26 %	109 976,33 €
	LAMALOU LES BAINS	CCGO	Modernisation et réhabilitation du Centre Ulysse – tranche 2	1 419 559,16 €	20,00 %	283 911,83 €
	LE POUJOL SUR ORB	CCGO	Revitalisation du centre ancien – tranche 2	441 640,17 €	30,00 %	132 492,05 €
	LIEURAN LES BEZIERS	CABM	Installation panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire	37 743,59 €	60,00 %	22 646,15 €
	LUNAS	CCGO	Création d'équipements sportifs	129 900,00 €	40,00 %	51 960,00 €
	MARE ET LIBRON (Syndicat)		Renouvellement de la conduite d'adduction en eau potable du Château de Grézan jusqu'au réservoir de Magalas -Tranche 1	745 460,00 €	25,00 %	186 365,00 €
	MAUREILHAN	CCLD	Pose de panneaux photovoltaïques à l'école	13 700,00 €	50,00 %	6 850,00 €
	MONS LA TRIVALLE	CCMC	Réduction des Eaux Claires Parasites – Renouvellement et modification du réseau d'assainissement rue du Longairou	113 300,00 €	20,00 %	22 660,00 €
	MONTBLANC	CABM	Agrandissement de l'école élémentaire et création d'un espace de restauration scolaire – tranche 1	484 078,00 €	30,00 %	145 223,40 €
	OLARGUES	CCMC	Réfection du toit central, partie droite de la mairie	27 691,00 €	60,00 %	16 614,60 €
	OUPIA	CCMC	Travaux de pérennisation de la source de la Mine	48 920,00 €	60,00 %	29 352,00 €
	PEZENAS	CAHM	Aménagement parking chemin des amandiers 2	333 000,00 €	43,00 %	143 190,00 €
	PEZENAS	CAHM	Aménagement de l'avenue François Curée : création piste cyclable et aménagement trottoir sur un axe constituant un enjeu fonctionnel entre le contre-historique et l'avenue de Verdun	73 207,62 €	40,00 %	29 283,05 €
	PINET	CCHM	Construction d'un bâtiment destiné à la restauration scolaire	1 406 330,00 €	20,00 %	281 266,00 €
	PORTIRARGNES	CAHM	Extension du système de vidéoprotection	24 078,59 €	40,00 %	9 631,44 €
	PORTIRARGNES	CAHM	Remplacement des menuiseries de l'espace Azalais	78 011,40 €	20,00 %	15 602,28 €
	PORTIRARGNES	CAHM	Etude préalable à la rénovation thermique de l'ancien Hôtel de ville et des écoles primaire et maternelle	16 500,00 €	50,00 %	8 250,00 €
	PRADES SUR VERNAZOBRE	CCSH	Aménagement d'un chemin doux	348 636,78 €	30,00 %	104 591,03 €
PREMIAN	CCMC	Réhabilitation d'un bâtiment communal de l'école /mairie en salles multi-activités : médiathèque, salle d'évolution, locaux associatifs	604 880,00 €	20,00 %	120 976,00 €	
PUIMISSON	CCAM	Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école	29 765,73 €	60,00 %	17 859,44 €	
QUARANTE	CCSH	Création d'un bâtiment pour l'accueil de loisirs périscolaires	269 465,00 €	30,00 %	80 839,50 €	
RIOLS	CCMC	Création d'un lieu économique et touristique au coeur du village	847 500,00 €	25,96 %	220 000,00 €	
ROSIS	CCMC	Réparation et mise en sécurité des ponts de Douch	148 241,47 €	50,00 %	74 120,74 €	

ARR.	COLLECTIVITÉS	EPCI	PROJETS	MONTANT DES TRAVAUX H.T. RETENU	TAUX DE SUBV.	MONTANT SUBVENTION ACCORDEE
	ROUJAN	CCAM	Hôtel de ville – reprise du campanile	28 425,00 €	40,00 %	11 370,00 €
	SAINT-GERVAIS SUR MARE	CCGO	Vidéosurveillance en entrée et sortie de village	40 783,20 €	80,00 %	32 626,56 €
	SAINT-PONS DE THOMIERES	CCMC	Travaux de réhabilitation du réseau d'EU dans le cadre de la remise en état et renouvellement des ouvrages vétustes avant travaux de voirie	94 645,00 €	40,00 %	37 858,00 €
	SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	CAHM	Réfection de la toiture de la salle des fêtes	334 477,87 €	41,86 %	140 000,00 €
	SERIGNAN	CABM	Equipement en vidéosurveillance – Quartier de la Galline (AFUA)	72 505,47 €	30,00 %	21 751,64 €
	SERIGNAN	CABM	Travaux de gros entretien de la Collégiale Notre Dame de Grâce	83 300,00 €	20,00 %	16 660,00 €
	SIVU HAUT MINERVOIS LA CAUNETTE		Pose de volets roulants solaires isolants	16 106,54 €	80,00 %	12 885,23 €
	VERRERIES DE MOUSSAN	CCMC	Réfection de la toiture du clocher de l'église	17 740,00 €	60,00 %	10 644,00 €
	VILLENEUVE LES BEZIERS	CCSH	Amélioration et extension du système de vidéosurveillance	42 543,57 €	40,00 %	17 017,43 €
Total BEZIERS :						3 832 376,06 €
	ANIANE	CCVH	Sécurisation des abords des écoles (phase 4 : avenue Louis Marres)	671 500,00 €	21,00 %	141 015,00 €
	BELARGA	CCVH	Mise en place d'un système de vidéosurveillance à 11 caméra dont 6 en entrées de commune	17 224,54 €	40,00 %	6 889,82 €
	BRISSAC	CCCGS	Installation vidéo protection	28 202,50 €	40,00 %	11 281,00 €
	CAMPAGNAN	CCVH	Etudes pour la restructuration des équipements publics	45 000,00 €	40,00 %	18 000,00 €
	CANET	CCC	Réalisation d'une étude architecturale et paysagère	15 500,00 €	50,00 %	7 750,00 €
	CAZEVIEILLE	CCGPSL	Modification d'un système de vidéosurveillance	37 299,37 €	60,00 %	22 379,62 €
	CELLES	CCLL	Réhabilitation du toit du hangar agricole du Hameau des Vailhes	14 003,60 €	30,00 %	4 201,08 €
	CLERMONT-L'HERAULT	CCC	Création d'un centre médico scolaire	261 487,00 €	62,34 %	163 016,39 €
	CLERMONTAIS (Communauté de communes)	CCC	Maison de l'eau – Tranche 2	1 150 225,35 €	20,00 %	230 045,07 €
	CLERMONTAIS (Communauté de communes)	CCC	Coupe des Pins (Grand Site) – Tranche 2	73 000,00 €	45,00 %	32 850,00 €
	GRAND PIC SAINT-LOUP (Communauté de communes)	CCGPSL	Réhabilitation/reconstruction des réservoirs d'eau potable sur 3 communes et sécurisation de la source des Escanauds à St Jean de B.	884 827,80 €	24,86 %	220 000,00 €
	GRAND PIC SAINT-LOUP (Communauté de communes)	CCGPSL	Études préalables à la construction du pôle technique intercommunal à énergie positive en démarche Bâtiment Durable Occitanie	60 000,00 €	50,00 %	30 000,00 €
	LACOSTE	CCC	Travaux de voiries	81 335,00 €	35,00 %	28 467,25 €
	LAROQUE	CCCGS	Bourg Centre	425 495,00 €	23,50 %	99 991,33 €
	LAUROUX	CCGPSL	Remise en état de la toiture de la nef	85 361,32 €	30,00 %	25 608,39 €

ARR.	COLLECTIVITÉS	EPCI	PROJETS	MONTANT DES TRAVAUX H.T. RETENU	TAUX DE SUBV.	MONTANT SUBVENTION ACCORDEE
LODEVE	MONTARNAUD	CCVH	Extension de l'école maternelle "Les Montarnelles"-tranche 2	855 932,00 €	32,75 %	280 327,51 €
	NOTRE-DAME-DE-LONDRES	CCGPSL	Études pour l'extension et l'aménagement de l'école communale	25 000,00 €	50,00 %	12 500,00 €
	OCTON	CCLL	Extension des bâtiments scolaires et aménagement mairie	211 000,00 €	34,12 %	72 000,00 €
	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	CCGPSL	Changement de menuiseries hôtel de ville	7 875,00 €	60,00 %	4 725,00 €
	SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS	CCVH	Extension de l'école Anne Frank - Tranche 1	931 693,00 €	32,20 %	300 000,00 €
	SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE	CCVH	Mise en accessibilité et sécurité de la route de l'apparition	61 826,00 €	35,00 %	21 639,10 €
	SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL	CCGPSL	Étude de faisabilité technique, architecturale et paysagère relative au projet d'extension et de restructuration de l'école primaire	56 525,00 €	50,00 %	28 262,50 €
	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	CCVH	Réaménagement et mise aux normes de l'Aire de jeux Espace Max Rouquette	48 244,00 €	55,00 %	26 534,00 €
	SAINT-JEAN-DE-CUCULLES	CCGPSL	Réhabilitation centre historique, création d'une circulaede touristique	233 681,57 €	34,23 %	80 000,00 €
	SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIERE	CCLL	Travaux d'isolation thermique sur bâtiments communaux (fenêtres et isolation)	10 107,00 €	30,00 %	3 032,00 €
	SAINT-MAURICE DE NAVACELLES	CCLL	Travaux de rénovation des églises, chapelle du Coulet et église de Navacelles - tranche 1	131 449,60 €	35,00 %	46 007,00 €
	SAINT-PAUL-ET-VALMALLE	CCVH	Création d'une cantine et extension du groupe scolaire – Tranche 1	750 000,00 €	26,67 %	200 000,00 €
	SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES	CCGPSL	Réhabilitation de trois ouvrages hydrauliques	521 792,00 €	30,40 %	158 637,60 €
	SOUBES	CCLL	Travaux d'aménagement de la voirie rue de Payssets	195 850,98 €	30,00 %	58 755,29 €
	TRIADOU (Le)	CCGPSL	Aménagement de la traversée du village (RD113 en 2023, tranche ferme et rue de la source, chemin du Lavoir en 2024, tranche conditionnelle)	360 672,00 €	27,73 %	100 000,00 €
USCLAS-DU-BOSC	CCLL	Réfection mur de soutènement et chemin de la vierge	17 374,50 €	20,00 %	3 474,90 €	
VAILHAUQUES	CCGPSL	Réhabilitation d'une partie du groupe scolaire	1 062 500,00 €	23,53 %	250 000,00 €	
VALLEE DE L'HERAULT (Communauté de communes)	CCVH	Aménagement du pôle d'accueil du Pont du Diable	615 467,00 €	35,00 %	215 413,45 €	
Total LODEVE :						2 902 803,30 €
	BALARUC-LES-BAINS	SAM	Remplacement du système de chauffage du groupe scolaire des Bains	355 000,00 €	20,00%	71 000,00 €
	BEAULIEU	3M	Construction d'une éco-halle du marché beilllocien relative au projet de revitalisation du centre ancien	544 614,00 €	20,00%	108 922,80 €
	BOISSERON	CCPL	Réalisation d'un espace de loisirs sports et nature intergénérationnel Pié Bouquet	107 974,29 €	40,00%	43 189,72 €
	CAMPAGNE	CCPL	Aménagement de l'avenue de Garrigues	114 996,75 €	20,00 %	22 999,35 €
	CASTRIES	3M	Extension du système de vidéoprotection	133 113,07 €	20,00%	26 622,61 €
	COURNONSEC	3M	Mise en place d'un système de vidéo-protection passif en entrée et sortie de village	122 391,40 €	20,00%	24 478,28 €

ARR.	COLLECTIVITÉS	EPCI	PROJETS	MONTANT DES TRAVAUX H.T. RETENU	TAUX DE SUBV.	MONTANT SUBVENTION ACCORDEE
MONTPELLIER	CRES (LE)	3M	Reconstruction des arènes – Phase 1	1 713 480,00 €	20,00 %	342 696,00 €
	ENTRE-VIGNES	CCPL	Création d'une crèche de 20 places	858 300,00 €	20,00%	171 660,00 €
	GRABELS	3M	Création et déploiement d'un système de vidéo-protection passif	123 951,86 €	20,00%	24 790,37 €
	LAVERUNE	3M	Construction d'un club house de tennis	206 743,00 €	20,00%	41 348,60 €
	LUNEL-VIEL	CCPL	Extension école maternelle les Thermes	737 102,00 €	20,00%	147 420,40 €
	MARSILLARGUES	CCPL	Programme pluriannuel de rénovation d'aires de grands jeux	553 501,71 €	40,00%	221 400,68 €
	MEZE	SAM	Rénovation et extension du club house de tennis	99 140,20 €	40,00%	39 656,08 €
	PAYS DE L'OR (Communauté d'agglomération)	POA	Construction d'une structure dédiée à l'enfance constituée d'une crèche et d'un ALSH sur la commune de SAINT-AUNES	2 576 347,00 €	20,00%	515 269,40 €
	PEROLS	3M	Etude AMO restructuration des arènes	66 980,00 €	40,00%	26 792,00 €
	POUSSAN	SAM	Audit énergétique du patrimoine communal	19 750,00 €	70,00%	13 825,00 €
	PRADES-LE-LEZ	3M	Création d'un relais petite enfance	583 697,00 €	20,00%	116 739,40 €
	RESTINCLIERES	3M	Création de 3 courts de padel	229 700,00 €	30,00%	68 910,00 €
	SAINT-BRES	3M	Démolition /reconstruction du groupe scolaire de la commune – Phase 1	1 227 545,00 €	20,00%	245 509,00 €
	SAINT-GENIES DES MOURGUES	CCPL	Création d'un ALSH élémentaire	607 200,00 €	20,00%	121 440,00 €
	SAINT-GENIES DES MOURGUES	3M	Mise en place d'un système de vidéo-protection passif en entrée et sortie de village	45 546,00 €	20,00%	9 109,20 €
	SAINT-JEAN DE VEDAS	3M	Extension du système de vidéoprotection dont 7 caméras	78 570,00 €	20,00%	15 714,00 €
	SAUSSAN	3M	Réfection d'une salle de classe compl liée au bâtiment existant	81 600,00 €	50,00%	40 800,00 €
	SAUSSINES	CCPL	Rénovation et transformation de la maison « Nizet »	365 875,00 €	30,00%	109 762,50 €
	SI CAMMAOU	CCPL	Réalisation d'un forage de reconnaissance avec pompe à essai	156 320,00 €	20,00%	31 264,00 €
	VALERGUES	POA	Mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires et création d'une salle associative dédiée aux sports	366 300,00 €	20,00%	73 260,00 €
VILLETTELE	CCPL	Réallsation d'un forage de reconnaissance avec pompe à essai	165 200,00 €	20,00%	33 040,00 €	
VILLEVEYRAC	SAM	Mise en place d'un système de vidéo-protection passif en entrée et sortie de village	18 082,20 €	30,00%	5 424,66 €	
Total MONTPELLIER :						2 713 044,06 €
TOTAL GÉNÉRAL :						9 448 223,42 €